



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 119 de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Ainsi que l'en priait l'Assemblée générale dans sa résolution 69/19, le Secrétaire général rend compte, par le présent rapport, des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves et l'esclavage, ainsi que des efforts faits pour faire mieux connaître au public du monde entier les activités commémoratives et le mémorial permanent érigé en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

Pour l'année 2015, le Département de l'information a sélectionné comme thème « Les femmes et l'esclavage » afin de rendre hommage aux femmes esclaves qui, malgré toutes les violences endurées, sont parvenues à transmettre leur culture africaine à leur descendance et à celles qui se sont efforcées de lutter contre l'esclavage.

Dans le cadre de son programme « En mémoire de l'esclavage », le Département a organisé tout au long de l'année diverses activités, dont la célébration annuelle de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves le 25 mars avec la présentation du mémorial permanent « Arche du retour », des exposés éducatifs réalisés avec la collaboration de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et d'autres partenaires, ainsi que des projections de films, des débats, des événements culturels et une exposition. Le Département a également mobilisé son réseau de centres d'information des Nations Unies, utilisé les médias sociaux et renforcé ses partenariats avec les États Membres et les acteurs de la société civile afin de faire connaître le programme, la Journée internationale et le mémorial permanent.

* A/70/150.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 62/122 datée du 17 décembre 2007, l'Assemblée générale a déclaré le 25 mars Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.
2. Dans la même résolution, l'Assemblée a prié le Secrétaire général, agissant en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et s'appuyant sur les travaux engagés par cette dernière, en particulier sur son projet de la Route de l'esclave, de mettre en place un programme d'action éducative visant à bien faire connaître aux générations futures les causes, les conséquences et les enseignements de la traite transatlantique des esclaves, ainsi que les dangers du racisme et des préjugés.
3. Dans ses résolutions ultérieures sur la question, dont la résolution 69/19, l'Assemblée a également prié le Secrétaire général de lui rendre compte des dispositions prises pour poursuivre l'exécution du programme d'action éducative ainsi que des efforts faits pour faire mieux connaître au public du monde entier les activités commémoratives et le mémorial permanent érigé en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.
4. Le présent rapport fait suite à ces demandes.

II. Contexte

5. La traite transatlantique des esclaves, qui a duré plus de 400 ans, représente la plus grande migration forcée de l'histoire, et l'exode massif d'Africains vers d'autres régions du monde était sans précédent dans les annales de l'histoire humaine. Les conséquences de cette migration sont manifestes aujourd'hui, comme l'atteste le grand nombre de personnes d'ascendance africaine qui sont établies dans les diverses régions du continent américain. Ces dernières années, des efforts ont été entrepris pour sensibiliser le public à la traite des esclaves et aux conséquences durables qu'elle a eues sur les sociétés du monde entier; il importe, dans ce contexte, de souligner le rôle joué par les esclaves et leurs descendants dans les sociétés qui les ont asservis. La Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024) est l'occasion de mettre en lumière ces contributions et le fait que les personnes d'ascendance africaine représentent un groupe distinct dont les droits fondamentaux doivent être défendus et protégés.

III. Programme « En mémoire de l'esclavage »

6. Le programme « En mémoire de l'esclavage », géré par le Département de l'information, vise au travers de ses activités à rendre hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves et à sensibiliser aux dangers liés au racisme et aux préjugés. Dans le cadre de ce programme, diverses activités ont été organisées tout au long de l'année avec la collaboration des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'Union africaine. Outre la célébration annuelle de la Journée internationale qui s'est tenue la semaine du 25 mars, diverses activités commémoratives et éducatives, comme des événements culturels, des séances d'information à l'intention des étudiants, des tables rondes,

des expositions, des projections de films et des activités de communication avec les médias ont été organisées partout dans le monde.

7. Le Département s'est également allié à l'UNESCO pour célébrer, en septembre 2014, le vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave » et a travaillé en étroite collaboration avec l'UNESCO pour préparer la présentation du mémorial permanent.

8. En 2015, c'est le thème « Les femmes et l'esclavage » qui a été sélectionné dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage » afin de rendre hommage aux nombreuses femmes esclaves qui ont enduré des violences insoutenables et à celles qui se sont battues pour se libérer de l'esclavage et ont milité pour son abolition. Il donne également l'occasion de célébrer la force de ces femmes qui sont parvenues à transmettre à leur descendance leur culture africaine.

IV. Mémorial permanent

Présentation de l'Arche du retour

9. Pour préparer l'inauguration de l'Arche du retour, le Département de l'information a organisé en 2014 toute une série d'activités afin de mobiliser l'appui des États Membres et de la société civile, mais aussi afin de faire connaître les travaux du Comité du mémorial permanent :

a) Le Département a présenté l'Arche du retour et sa symbolique lors d'une exposition qui s'est tenue au Centre des visiteurs du Siège des Nations Unies du 10 juillet au 28 septembre 2014;

b) Le 28 septembre, dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage », une cérémonie de haut niveau a été organisée dans l'espace d'exposition afin de saluer les contributions financières que les États Membres ont apportées pour la construction du mémorial permanent. Des représentants de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et du Qatar ainsi que des ministres de l'Espagne et du Sénégal ont participé à l'événement. Étaient également présents des ministres d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Grenade et de la Jamaïque, ainsi que le Secrétaire général de la CARICOM et la Directrice générale de l'UNESCO. Un événement similaire a été organisé le 22 septembre avec la Boris and Inara Teterev Foundation et le Représentant permanent de la Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies;

c) Le 10 décembre, le Département, en partenariat avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale et le Comité du mémorial permanent, a aidé à organiser un déjeuner de haut niveau afin de faire connaître le mémorial. Plusieurs banderoles ont été créées dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage » pour présenter l'Arche du retour et en expliquer la symbolique.

10. C'est en collaboration avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale et le Comité du mémorial permanent que le Département a organisé la présentation de l'Arche du retour le 25 mars au Centre des visiteurs du Siège. Parmi les intervenants se trouvaient le Président de l'Assemblée générale, le Secrétaire général, la Première Ministre de la Jamaïque, la Directrice générale de l'UNESCO, l'Observateur permanent de l'Union africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, le Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations

Unies, qui s'est exprimé au nom des contributeurs et l'architecte et créateur du mémorial permanent, Rodney Leon. L'événement s'est achevé par un concert de musique africaine et une procession accompagnée par la musique des tambours jusqu'à la salle de l'Assemblée générale pour la réunion commémorative solennelle.

Sensibilisation

11. Par l'intermédiaire du mémorial permanent, le programme « En mémoire de l'esclavage » apporte aux visiteurs les leçons et l'héritage de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

12. Le Département a contribué, par le biais de ses médias sociaux et de ses services multimédia, à la couverture médiatique de la présentation du mémorial permanent. Il a utilisé entre autres Facebook, Twitter, YouTube, la Télévision et vidéo des Nations Unies, la Radio des Nations Unies, la télévision en ligne des Nations Unies, UNifeed, Afrique Renouveau et le Centre d'actualités de l'ONU. Des photos, des vidéos et des communiqués de presse ont été mis à la disposition des médias internationaux. Un article du Centre d'actualités qui avait été publié sur le site Web anglais le 24 mars a été désigné meilleur article de l'année. Le 25 mars, le Centre d'actualités a publié un autre article, des photos et un dossier spécial sur la présentation du mémorial permanent qui ont été consultés par 33 489 personnes, un record. Des articles ont également été publiés sur iSeek et deleGate, dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage », afin de faire mieux connaître le mémorial permanent aux membres du personnel des Nations Unies et à la communauté diplomatique.

13. Le Département a également réalisé des vidéos, des programmes radio et des reportages sur le mémorial permanent dans les six langues officielles ainsi qu'en swahili et en portugais. En outre, le programme « En mémoire de l'esclavage » a contribué à deux émissions de la télévision des Nations Unies sur le mémorial permanent, « L'ONU en action » et « Le XXI^e siècle », pour présenter le processus et expliquer sa signification.

14. Le Centre des visiteurs pourra, grâce au travail mis en œuvre par le programme « En mémoire de l'esclavage », augmenter le nombre de visites du mémorial permanent. Le site Web du Centre des visiteurs met clairement en évidence l'Arche du retour et propose aux groupes scolaires des séances d'informations sur l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves. Chaque semaine pendant tout l'été, durant la haute saison touristique, des séances d'informations à l'intention des étudiants et du grand public ont été organisées au mémorial permanent. Le mémorial permanent est très médiatisé sur les comptes des médias sociaux de l'ONU, du Centre des visiteurs et du programme. Une réplique réduite du mémorial permanent ainsi qu'une affiche seront vendues à la librairie de l'ONU.

15. Divers supports promotionnels, comme une affiche et une brochure multilingue, ont été conçus dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage » afin d'augmenter les visites du mémorial permanent. Des affiches et des cartes postales ont été distribuées dans les centres d'informations de l'ONU et dans des écoles. Les médias sociaux et touristiques traditionnels ont également été utilisés pour augmenter le nombre de visites.

V. Commémoration annuelle

16. Le Département de l'information s'est associé avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale, le Bureau des Nations Unies pour les partenariats et les États membres de CARICOM et de l'Union africaine pour organiser toute une série d'événements pendant la semaine du 25 mars pour la célébration de la Journée internationale.

Réunion commémorative solennelle de l'Assemblée générale

17. Le 25 mars, après la présentation du mémorial permanent, une réunion commémorative solennelle de l'Assemblée générale a été organisée. Le Président de l'Assemblée générale, le Secrétaire général, les représentants des groupes régionaux et du pays hôte et des États Membres ont prononcé des allocutions. Tous les intervenants se sont réjouis de la présentation du mémorial permanent.

18. Sylviane Diouf, historienne et Directrice du Lapidus Center for the Historical Analysis of Transatlantic Slavery du Schomburg Center for Research in Black Culture de la Bibliothèque municipale de New York, a prononcé le discours principal sur le thème « Les femmes et l'esclavage ». M^{me} Diouf a souligné le fait que ce thème devait rappeler à la communauté internationale que l'histoire, le présent et l'avenir ne pouvaient être écrits sans prendre en considération le rôle crucial joué par les femmes. Elle a également ajouté que la contribution des femmes esclaves était trop souvent ignorée, dissimulée ou même contestée. Les femmes esclaves étaient plus exposées aux violences corporelles que les hommes et étaient souvent victimes de sévices sexuels, d'harcèlement et de viol. Elles se défendaient par d'évidentes manifestations d'insubordination comme des empoisonnements, des avortements secrets et même des soulèvements. M^{me} Diouf a également rappelé que les femmes esclaves avaient énormément contribué à faire changer le monde, en utilisant leurs compétences, leur savoir et leurs forces pour concourir à l'urbanisation et en se battant pour leur liberté et pour l'indépendance des pays qui les avaient asservies. Elle a ajouté que leur créativité, leur énergie, leur ingéniosité et leur courage ne seraient pas oubliés.

19. La réunion solennelle a été suivie d'un spectacle de danses et de musiques d'origine africaine du Djoniba Dance & Drum Centre.

Manifestation culturelle et culinaire

20. Dans la soirée du 25 mars, dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage », une manifestation culturelle et culinaire a été organisée afin de célébrer l'héritage et les traditions que les Africains esclaves ont transmis à l'Europe et aux Amériques. Le Chef Pierre Thiam y a présenté divers plats illustrant l'influence que la traversée de l'Atlantique a eue sur les traditions culinaires des pays qui ont participé à la traite transatlantique des esclaves.

21. Les 19 États Membres suivants ont contribué en nature à la manifestation culinaire en y présentant des plats et spécialités nationales : Antigua-et-Barbuda, l'Argentine, la Barbade, le Belize, le Cameroun, le Chili, la Colombie, le Danemark, El Salvador, l'Équateur, l'Éthiopie, le Ghana, l'Inde, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Suriname, l'Ukraine et l'Uruguay. La Society for Promotion of Indian Culture and Experience du Comité des loisirs du personnel de l'ONU a également apporté sa contribution à l'événement.

22. Lors de la manifestation, le Djoniba Dance & Drum Centre a donné une représentation célébrant le voyage de la diaspora africaine.

Visioconférence mondiale à l'intention des élèves du secondaire

23. Le 27 mars, quelque 600 élèves et enseignants se sont réunis pour participer à la visioconférence mondiale du programme « En mémoire de l'esclavage » entre le Siège et des établissements d'enseignement secondaire du Brésil, de la Trinité-et-Tobago et des États Unis d'Amérique. Les élèves ont présenté des exposés et ont participé à un débat en direct sur le thème « Les femmes et l'esclavage ». Cet événement a été organisé avec le soutien du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO. La visioconférence était diffusée sur le web en temps réel et les élèves ont tous reçu un guide éducatif.

24. La conférence était animée par Eola L. Dance, Directrice de programme pour la région nord-est de l'Underground Railroad Network to Freedom of the National Park Service. Margaret Washington, professeur d'histoire à l'Université Cornell, a également présenté un exposé sur les femmes et la résistance du point de vue de la diaspora. Lors de l'événement, les participants ont pu assister à la projection d'une vidéo de M. Leon sur l'Arche du retour réalisée par le Département de l'information.

Séance d'information à l'intention des organisations non gouvernementales et tables rondes

25. Le 26 mars, le Département de l'information a organisé une séance d'information à l'intention des organisations non gouvernementales sur le thème « Les femmes et l'esclavage : influence sur les droits des femmes aujourd'hui », qui était diffusée sur le web. Parmi les intervenants se trouvaient Françoise Vergès, spécialiste du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes (France) et consultante au Goldsmiths College de l'Université de Londres, M^{me} Washington, M^{me} Dance et Elizabeth Maurer, Directrice des programmes du National Women's History Museum.

26. Les intervenants ont débattu des répercussions de l'esclavage sur les femmes, de leur rôle de combattantes de la liberté et de la manière dont l'esclavage a influencé les mouvements des droits des femmes et de l'égalité des sexes. La séance d'information était animée par Gaynel Curry, conseillère sur les droits des femmes et l'égalité des sexes du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) à New York. M^{me} Curry a offert des éclairages utiles sur la dernière session de la Commission de la condition de la femme, qui s'est tenue en mars, et sur le plan d'action de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.

VI. Autres activités éducatives

23. Le Département de l'information et l'UNESCO ont organisé une table ronde intitulée « L'histoire générale de l'Afrique : apprentissage et enseignement du patrimoine africain » le 10 juillet au Siège. L'événement visait à faire prendre conscience de l'importance de l'enseignement de l'histoire de l'Afrique à tous les niveaux du système éducatif afin de lutter contre les préjugés et les stéréotypes raciaux concernant les personnes d'ascendance africaine et de souligner

l'importance de l'Afrique dans l'histoire de l'humanité. La discussion a porté sur la façon dont le projet de l'UNESCO « Histoire générale de l'Afrique » pourrait être intégré dans les programmes scolaires nationaux et dont il pourrait contribuer à la mise en œuvre du plan d'action de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Parmi les participants à cet événement animé par le Département figuraient la Directrice générale de l'UNESCO, le Représentant permanent du Kenya auprès de l'ONU, le Représentant permanent du Brésil auprès de l'ONU, un conseiller principal à la Mission permanente d'observation de l'Union africaine auprès de l'ONU et plusieurs experts participant au projet.

24. Reconnaissant le pouvoir du cinéma comme outil pédagogique, le Département a poursuivi sa série de films multilingues sur l'esclavage et ses séquelles. Un certain nombre de partenaires, y compris Paramount Pictures, Black Entertainment Television et la direction de l'enseignement des États du New Jersey et de New York, ont pris part au programme « En mémoire de l'esclavage. » Des projections et des débats ont eu lieu à New York, avec le soutien des États membres, et dans 16 pays à travers le monde par l'intermédiaire des centres d'information des Nations Unies. Des entretiens ont eu lieu avec les producteurs et les artistes qui ont assisté aux projections. Celles-ci ont fait l'objet d'une promotion sur les médias et les médias sociaux de l'Organisation des Nations Unies pour sensibiliser le public à cette question. Les films projetés comprenaient notamment :

a) *Tula, the Revolt* réalisé par Jeroen Leinders, qui a été projeté le 9 septembre 2014 à l'Université de Fordham, New York, et suivi d'une discussion avec l'acteur Danny Glover, Yuko Miki, professeur adjointe d'histoire à l'Université de Fordham et Natasha Lightfoot, professeur adjointe d'histoire à l'Université Columbia. Stephanie James Wilson, Directrice exécutive de la New Jersey Amistad Commission du ministère de l'éducation, a modéré la discussion;

b) *They Are We*, de la réalisatrice australienne Emma Christopher, projeté à l'American Museum of Natural History de New York le 27 décembre 2014 dans le cadre de Kwanzaa, une célébration de l'influence du patrimoine africain sur la culture afro-américaine;

c) *Selma*, projeté à New York le 7 janvier pour les enseignants de lycée. La projection a été suivie d'une discussion avec la réalisatrice, Ava DuVernay. Le film a également été projeté au Siège le 23 avril pour la communauté diplomatique, les fonctionnaires et des élèves représentant des écoles du New Jersey et de New York. La discussion avec la réalisatrice a été modérée par la journaliste Michele Norris de la National Public Radio. L'événement a été cofinancé par la Mission permanente des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies et organisé en partenariat avec Paramount Pictures et le projet « Selma4Students ».

d) *The Book of Negroes*, projeté au siège le 11 février à l'occasion du Black History Month aux États-Unis. L'événement consistait en la projection de l'un des six épisodes de la série et en une discussion avec le réalisateur et producteur exécutif, Clement Virgo, et les acteurs Aunjanue Ellis et Louis Gossett, Jr. L'événement a été cofinancé par la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies.

25. Le Département et l'UNESCO ont organisé deux autres événements pour marquer le vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave » :

a) Le premier, qui a eu lieu le 4 septembre 2014, était une table ronde sur la représentation de l'esclavage au cinéma, avec la participation de spécialistes et de représentants de l'industrie cinématographique;

b) Le deuxième, tenu le 5 septembre 2014, comprenait une table ronde pour les enseignants autour de la publication de l'UNESCO intitulée *La traite négrière transatlantique et l'esclavage : nouvelles orientations pour enseigner et apprendre*. Les deux rédacteurs de la publication ont parlé des séquelles psychologiques de la traite des esclaves et de l'esclavage, et ont partagé leurs expériences concernant l'intégration de ce sujet dans les programmes de lycée.

VII. Supports éducatifs et promotionnels

Exposition

26. Dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage » s'est tenue l'exposition intitulée « Les femmes et l'esclavage : raconter leurs histoires », dans la salle des pas perdus du Siège du 10 mars au 9 avril. L'exposition a été conçue en partenariat avec les responsables du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, qui ont publié une monographie sur les femmes et l'esclavage dans le cadre de l'exposition intitulée « Dix femmes puissantes ». L'exposition présentait les histoires personnelles de 10 femmes esclaves combattantes de la liberté. Elle a été conçue en anglais, en espagnol, en français et en portugais et mise à la disposition du réseau mondial des centres d'information des Nations Unies. Douze centres l'ont présentée à travers le monde.

27. Considérée comme l'une des manifestations parallèles prévues au cours de la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, l'exposition a été inaugurée le 12 mars. La Secrétaire générale adjointe à la communication et à l'information, l'Observatrice permanente de la CARICOM auprès des Nations Unies et une représentante de l'Union africaine ont prononcé une allocution à cette occasion. La conférencière principale était Michele Mitchell, professeur associée d'histoire à l'Université de New York.

Films

28. En 2015, la réalisatrice du film *They Are We* s'est associée au programme « En mémoire de l'esclavage » afin de mettre le film à disposition des centres d'information des Nations Unies, accompagné d'un guide éducatif. La version anglaise du film a été sous-titrée en français et en espagnol. Seize centres l'ont projeté à des étudiants et des élèves. D'autres centres ont également projeté le documentaire de l'UNESCO intitulé *Routes de l'esclave : une vision globale*.

Site Web

29. Le Département a mis à jour le site Web du programme « En mémoire de l'esclavage » dans les six langues officielles afin de fournir des informations sur les activités du programme, des ressources pédagogiques sur la traite transatlantique des esclaves et le mémorial permanent. Les visites sur ce site ont augmenté de pourcentage en 2015, principalement en raison du trafic généré par l'intérêt suscité par la nouvelle page consacrée au mémorial permanent.

Supports imprimés

30. Dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage », les médias traditionnels et les supports imprimés multilingues tels que les dépliants, les affiches, les cartes postales, les bannières, les signets, les insignes, les dossiers et les dossiers de presse continuent d'être développés. Les affiches et les cartes postales sont désormais également mis à disposition des centres d'information des Nations Unies au format numérique dans les six langues officielles, ainsi qu'en swahili et en portugais.

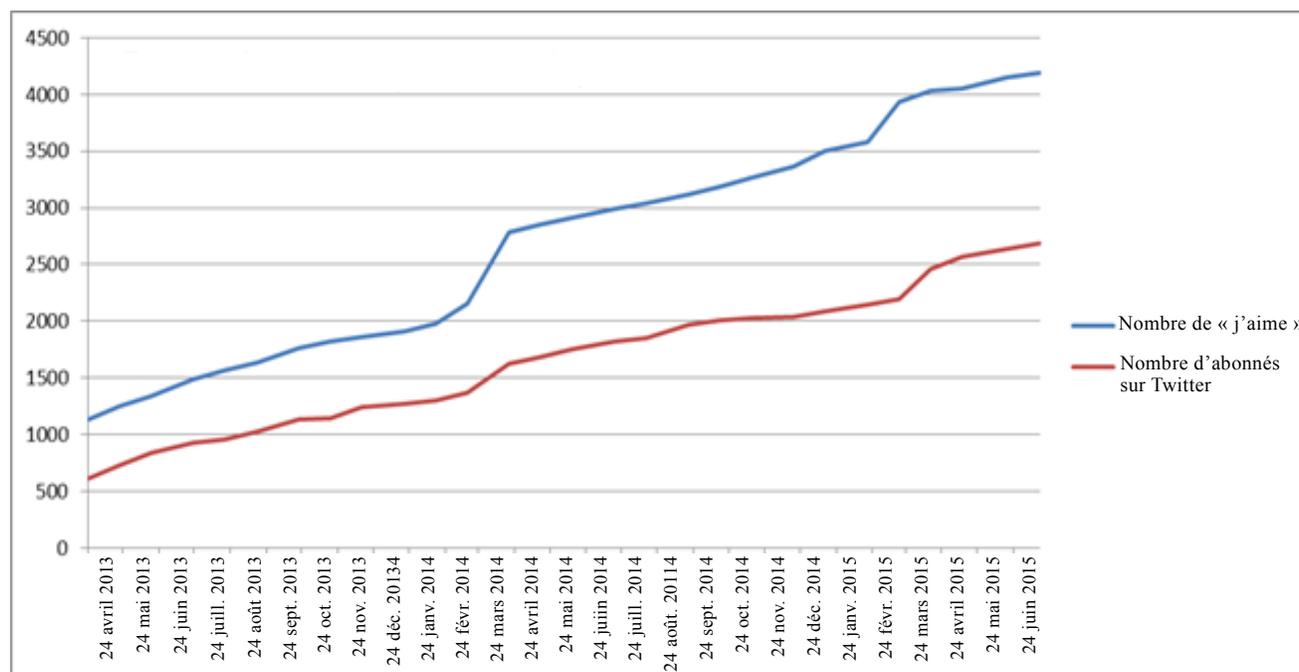
Multimédia

31. Le Département a favorisé la couverture médiatique des activités organisées tout au long de l'année par le biais de ses médias sociaux et de ses services multimédia. Les activités organisées dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage » et l'inauguration du mémorial permanent ont été mis en avant par le biais de Facebook, Twitter et des principaux comptes de médias sociaux de l'Organisation des Nations Unies, y compris YouTube. On estime que plus de 5 millions d'abonnés à Twitter ont reçu du contenu envoyé par l'ONU au sujet des événements commémoratifs et du mémorial permanent.

32. L'organisation d'activités tout au long de l'année a entraîné une augmentation importante du trafic sur les comptes des médias sociaux gérés dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage ». Le nombre de « J'aime » enregistrés sur le compte Facebook a triplé en deux ans, tandis que le nombre d'abonnés sur Twitter a quadruplé (voir fig. I).

Figure I

Abonnés des comptes du programme « En mémoire de l'esclavage » sur les médias sociaux

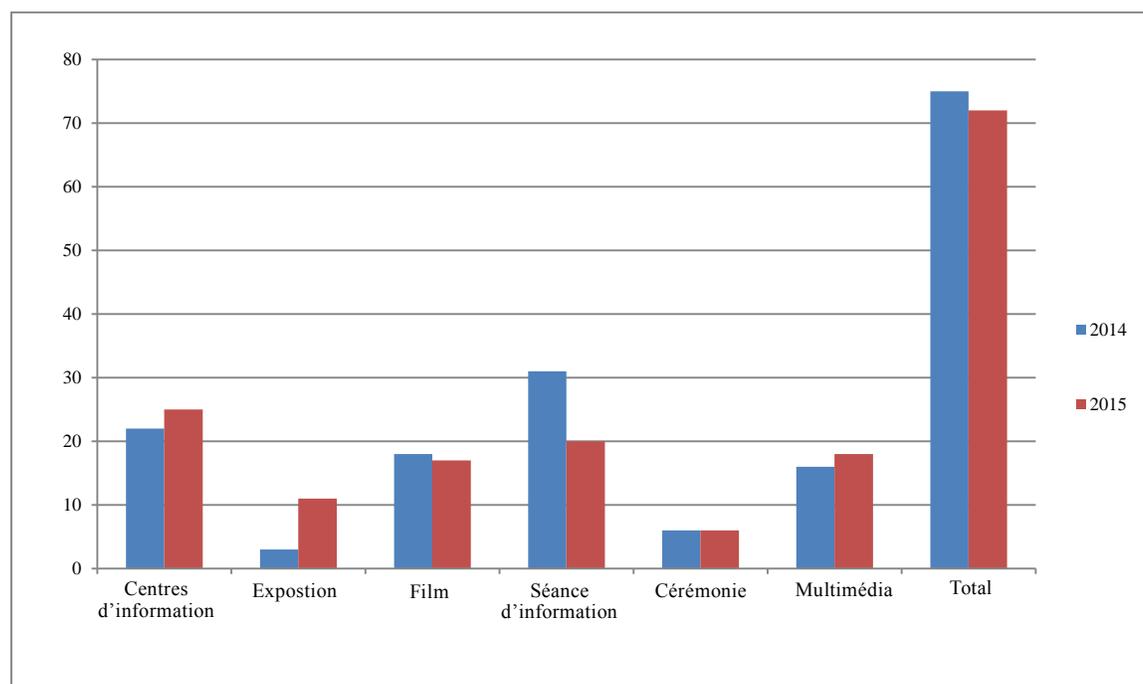


VIII. Activités des centres d'information des Nations Unies

33. Davantage de centres d'information, de services et de bureaux des Nations Unies à travers le monde ont participé à la commémoration en 2015 qu'en 2014 (voir fig. II). Au total, 26 bureaux extérieurs ont organisé des activités, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre d'expositions et de campagnes de communication multimédia grâce aux supports et au soutien fournis par le programme « En mémoire de l'esclavage ». Plus de 70 activités éducatives ont été organisées en 2014 et en 2015 par les centres d'information des Nations Unies, et la plupart d'entre eux ont eu lieu en Afrique et en Amérique latine. Pour la première fois, des activités ont été organisées en Guinée-Bissau et à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti.

Figure II

Nombre d'activités organisées par les centres d'information des Nations Unies dans le cadre du programme « En mémoire de l'esclavage » par an



34. Grâce à une approche novatrice initiée en 2014 par le Service des centres d'information, huit centres ont été jumelés pour organiser des échanges par visioconférence entre des étudiants et des élèves dans l'ensemble des lieux d'affectation, suite à la projection de *They Are We*. Ces interactions leur ont permis de comparer leur compréhension de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves avec leurs pairs. Les bureaux suivants ont participé : Accra et Port-d'Espagne; Antananarivo et Brazzaville; Dakar et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti; Lusaka et Lagos (Nigéria).

35. D'autres activités ont été organisées par les centres d'information dans le cadre de la commémoration, notamment :

a) Le 25 mars, le Centre d'Accra a organisé, en partenariat avec le Ghana Museums and Monument Board et l'UNESCO, la projection de *They Are We* pour 500 étudiants et élèves. L'exposition « Les femmes et l'esclavage » a été présentée pendant six jours dans une école internationale. Le Centre a également organisé une retransmission en direct de la cérémonie d'inauguration du mémorial permanent à New York;

b) Le 23 mars, le Centre d'Ankara a présenté une exposition sur l'esclavage à l'Université Yildirim Beyazit;

c) Le 25 mars, le Centre d'Antananarivo a organisé une cérémonie et une conférence au lycée André Resampa en partenariat avec le Club des Nations Unies. Ils ont également présenté l'exposition « Les femmes et l'esclavage » qui a été vue par 2 300 visiteurs. Le 31 mars, une réunion d'information pédagogique a eu lieu dans une université locale;

d) Le 30 mars, le Centre de Bogota a ouvert ses portes à 39 élèves de l'école publique Gustavo Rojas Pinilla pour une projection de *They Are We*. Ils ont participé à un débat sur les séquelles de l'esclavage et ses conséquences;

e) Le 25 mars, le Centre de Brazzaville a organisé une réunion d'information pédagogique avec un concert de tambour;

f) Le 25 mars, le Centre de Bujumbura et l'Université Marien Ngouabi ont organisé une série d'activités. Plus de 300 étudiants et élèves ont participé à une réunion d'information pédagogique, ont assisté à une projection de *They Are We* et ont visité l'exposition « Les femmes et l'esclavage »;

g) Le 25 mars, le Centre de Canberra a organisé, en partenariat avec Anti-Slavery Australia, une projection de *They Are We* à l'Université de technologie de Sydney en présence de la réalisatrice et d'un photographe, Sergio Leyva Seiglie. Des photos du film étaient exposées;

h) Le 25 mars, le Centre de Dakar a organisé plusieurs événements en partenariat avec l'équipe de pays. Une table ronde consacrée à l'exposition « Les femmes et l'esclavage » a été retransmise en direct sur la station de radio publique nationale. L'exposition « Les femmes et l'esclavage » a été présentée à la Galerie nationale d'art du Sénégal, en partenariat avec l'UNESCO et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La version portugaise de l'exposition a été présentée en Guinée-Bissau en mai, avec l'aide du Centre d'information et du Bureau du PNUD à Dakar;

i) Le 25 mars, le Centre de Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie) a organisé une réunion d'information sur l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves pour 100 jeunes, suivie d'une projection de *They Are We* et d'une discussion sur le film. L'exposition « Les femmes et l'esclavage » a également été présentée;

j) Le 31 mars, une projection de *They Are We* a été organisée par le Service de l'information de Genève pour les membres de la communauté internationale, les organisations non gouvernementales et les fonctionnaires;

k) Le 1^{er} avril, le Centre de Harare a projeté *They Are We* pour les élèves de six lycées. La projection a été suivie d'une discussion;

l) Le 25 mars, le Centre de Lagos (Nigéria), a organisé une marche à travers la ville historique de Badagry, qui fait partie de l'itinéraire « La route de l'esclave » de l'UNESCO, et était un port important utilisé pour le commerce des esclaves à destination des Amériques. Plusieurs activités ont été organisées en partenariat avec l'African Renaissance Foundation, dont l'exposition « Les femmes et l'esclavage », une projection de *They Are We*, une réunion d'information pour les étudiants et les élèves, un rassemblement de sensibilisation, des spectacles et des visites de deux musées consacrés à l'esclavage;

m) Le 25 mars et le 7 avril, le Centre de Lima a projeté « They Are We » et présenté l'exposition « Les femmes et l'esclavage » à des étudiants et des élèves dans le cadre d'une séance d'information pédagogique et interactive sur l'influence des peuples africains sur la culture péruvienne et les séquelles de l'esclavage. Les étudiants et élèves ont reçu un guide sur le film et ont participé à un concours. L'exposition « Les femmes et l'esclavage » sera présentée dans les bibliothèques publiques, les universités et d'autres endroits appropriés tout au long de l'année, notamment dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine;

n) Le 25 mars, le Centre de Lusaka a organisé une projection de *They Are We* pour des étudiants et des élèves, a distribué du matériel supports d'information et a coordonné une discussion sur Twitter, Facebook et par le biais de SMS. Deux SMS ont été envoyés à quelque 10 000 personnes dans tout le pays;

o) Le Centre de Nairobi a invité des étudiants et des élèves à assister à une table ronde et à visiter l'exposition « Les femmes et l'esclavage ». Ces deux événements ont été organisés en collaboration avec l'UNESCO. La discussion a été présidée par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Nairobi;

p) Du 25 au 28 mars, le Centre de Ouagadougou a organisé une série de conférences dans 10 lycées du Burkina Faso sur le thème « Se souvenir des victimes de l'esclavage et des formes modernes d'esclavage : la prostitution et l'exploitation sexuelle des filles », qui ont permis de sensibiliser quelque 2 000 élèves et enseignants. Le Centre a également organisé dans ses locaux une exposition de brochures, d'affiches, de photos, de livrets, de films et de textes internationaux en rapport avec l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves, qui a été vue par 6 347 visiteurs;

q) Le Centre de Rio de Janeiro (Brésil) a traduit l'exposition « Les femmes et l'esclavage » en portugais, en a publié une version imprimée et l'a partagée avec le Centre d'information de Dakar afin qu'elle puisse être présentée en Guinée-Bissau. En outre, le directeur du Centre de Rio de Janeiro a accordé un entretien au service portugais de la Radio des Nations Unies au sujet de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui a été diffusé le 25 mars. Le Centre a également publié un article en ligne, tout comme les Centres d'information de Pretoria et de Washington;

r) Le Centre de Yaoundé a organisé, en partenariat avec l'UNESCO, une table ronde sur l'exposition « Les femmes et l'esclavage », précédée de la projection de *Routes de l'esclave : une vision globale* et de *They Are We*. L'événement a été couvert par les médias locaux;

s) Le 25 mars, le Bureau de l'ONU à Erevan a organisé la projection de « La route de l'esclave » pour des lycéens.

IX. Activités des États membres

34. Dans sa résolution 69/19, l'Assemblée générale a prié les États membres de fournir des informations sur leurs programmes éducatifs nationaux visant à faire connaître et comprendre aux générations futures les enseignements, l'histoire et les conséquences de l'esclavage et de la traite des esclaves. La contribution reçue par le Secrétariat en 2015 est résumée ci-dessous.

35. La Jamaïque a continué d'entreprendre des activités visant à attirer l'attention du public sur la question de l'esclavage et de ses séquelles. Les célébrations entourant Emancipation Day, qui est commémoré chaque année le 1^{er} août, constituent un point culminant du calendrier culturel. En plus de veillées solennelles organisées dans tout le pays, des reconstitutions de la lecture de la Proclamation d'émancipation ont également eu lieu. Ces activités servent à honorer la mémoire de ceux qui ont souffert de l'oppression de l'esclavage et qui l'ont combattue et vaincue. Les événements liés à la célébration annuelle de la semaine du patrimoine national en octobre, qui culminent avec National Heroes Day, visent à renforcer l'attachement des Jamaïcains à leur histoire, à créer une fierté nationale et à faire davantage comprendre le rôle que l'esclavage et la résistance ont joué dans l'élaboration de l'identité de la Jamaïque et des Jamaïcains d'aujourd'hui. Les programmes d'enseignement dans le primaire et le secondaire incluent également une analyse détaillée des questions de la traite des esclaves, de l'esclavage et de l'émancipation.

36. La Jamaïque a également joué un rôle de premier plan dans les efforts déployés au niveau international pour apporter une plus grande attention à cet important sujet. Le Représentant permanent de la Jamaïque auprès des Nations Unies a présidé le comité qui a supervisé les plans et la construction de l'Arche du Retour. Le Premier Ministre de la Jamaïque a participé à son inauguration. La Jamaïque participe aussi activement à la planification de la série annuelle d'activités visant à appuyer le programme d'action éducative « En mémoire de l'esclavage » géré par le Département de l'information.

X. Contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture au programme d'action éducative sur la traite transatlantique des esclaves

37. L'UNESCO a poursuivi ses efforts pour améliorer la prise de conscience de l'histoire et des conséquences de la traite transatlantique des esclaves et de l'esclavage par le biais de son projet « La route de l'esclave ». Elle a renforcé sa participation au développement des itinéraires de la mémoire et du tourisme de mémoire en finalisant le guide méthodologique pour les responsables de sites et lieux de mémoire, qui sera publié en ligne à la fin de l'année 2015; en créant une balise signalant un « Site de la route de l'esclave » pour encourager les pays à mettre en place des itinéraires de la mémoire sur le thème de l'esclavage; en créant un portail Internet pour faire connaître les itinéraires de la mémoire dans le monde et les collections virtuelles des musées de l'esclavage et en activant le réseau international des responsables de lieux de mémoire, mis en place à Brasilia en 2012,

pour permettre à des professionnels du patrimoine commémoratif d'échanger des informations et des bonnes pratiques, et d'établir des partenariats.

38. En ce qui concerne la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, l'UNESCO a élaboré un programme fournissant des informations sur les différents thèmes de la Décennie et sur les dates importantes de l'histoire des personnes d'ascendance africaine. Ce programme sera publié en français, en anglais, en espagnol et en portugais, et dans plusieurs pays, en étroite coopération avec le HCDH.

39. Pour marquer le vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave », l'UNESCO a organisé un événement spécial à son siège à Paris, le 10 septembre 2014. L'événement comprenait quatre parties : une discussion sur les mesures et les activités à mener dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine; une exposition intitulée « Africains en Inde : du statut d'esclave à celui de général et de dirigeant », préparée par le Schomburg Center for Research in Black Culture dont le siège se trouve à New York; un lâcher de colombes autour du Globe symbolique de l'UNESCO et une cérémonie commémorative rassemblant des personnalités politiques, artistiques et intellectuelles venues rendre compte de l'évolution du projet et témoigner de leur soutien. Cet événement, qui a attiré plus de 1 500 personnes, a permis de mettre en évidence les réalisations du projet et ses perspectives d'avenir, ainsi que sa portée concernant la prise en compte de la question de l'esclavage dans les objectifs de la communauté internationale. Il a bénéficié d'une couverture médiatique sans précédent dans l'histoire du projet. Plusieurs autres événements ont eu lieu dans le monde entier, ce qui reflète les résultats obtenus. En outre, à l'occasion de cet anniversaire, une brochure intitulée « La route de l'esclave : 1994-2014 – Le chemin parcouru » a été publiée en trois langues et distribuée à tous les partenaires concernés.

40. Un partenariat a été établi avec les centres d'information des Nations Unies à l'occasion du vingtième anniversaire du projet « La route de l'esclave » au moyen de diverses activités (colloques, expositions, projections de films, spectacles, publications et programmes audiovisuels) dans divers pays, notamment le Cameroun, Cabo Verde, le Costa Rica, Cuba, les États-Unis, la France, l'Indonésie, le Japon, le Kenya, le Maroc, le Paraguay et la République démocratique du Congo.

41. Afin de partager son expérience, ses supports d'information et ses propositions pour la mise en œuvre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, l'UNESCO a participé à plusieurs activités commémoratives organisées dans divers pays à l'occasion de journées internationales (la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves et la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition) ou de journées nationales sur la question.

44. Le Comité scientifique international du projet « La route de l'esclave » s'est réuni à Mexico en novembre 2014, avec le généreux soutien de l'Institut national d'anthropologie et d'histoire du Mexique. Les participants ont évalué la commémoration du vingtième anniversaire du projet et les mesures et activités proposées pour la Décennie, la création de partenariats et la mobilisation de ressources extrabudgétaires.

XI. Activités futures

42. Durant le reste de l'année 2015 et tout au long de l'année 2016, le Département continuera de collaborer étroitement avec les États membres pour promouvoir la célébration annuelle de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le programme « En mémoire de l'esclavage » et le mémorial permanent.

43. S'appuyant sur l'élan positif acquis en 2014 et 2015, le Département continuera d'organiser des événements tout au long de l'année, ce qui offre de meilleures possibilités de sensibilisation et de partenariats et permet de planifier plus efficacement des activités dans les limites des ressources existantes et de créer un programme éducatif efficace et durable.

44. Le Département continuera également à soutenir les efforts visant à faire connaître le mémorial permanent, en coopération avec les États membres de la CARICOM et de l'Union africaine.

45. Le Département accordera une attention particulière à ses sites Web multilingues et veillera à renforcer la participation des universités et des établissements d'enseignement au programme. Il s'emploiera également à publier des supports pédagogiques sur l'esclavage et la traite transatlantique des esclaves à destination des étudiants et des élèves afin de remplir son mandat.

46. Plusieurs activités auront lieu dans les prochains mois, notamment :

a) Un exposé à la conférence annuelle de l'Association for African American Life and History en septembre;

b) La première mondiale du documentaire *Queen Nanny: Legendary Maroon Chieftainess* au Siège en octobre, en partenariat avec la Mission permanente de la Jamaïque auprès de l'ONU et en présence du réalisateur et producteur, Roy T. Anderson.